

## Bilan de compatibilité au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la communauté d'agglomération du Cotentin, adopté le 7 décembre 2023

[https://www.lecotentin.fr/system/files/2023-12/DEL2023\\_142%20-%20Approbation%20du%20PCAET.pdf](https://www.lecotentin.fr/system/files/2023-12/DEL2023_142%20-%20Approbation%20du%20PCAET.pdf)

<b>ORIENTATION 1 : LE COTENTIN, UN TERRITOIRE ENERGETIQUEMENT SOBRE</b>	
<b>Action 1.</b> Déployer une gestion du patrimoine bâti et de l'éclairage extérieur en faveur des économies d'énergie	Pour des raisons de sécurité et de sûreté, le projet nécessitera la mise en place d'un système d'éclairage extérieur, avec détecteurs de présence.
<b>Action 2</b> Pérenniser et renforcer le service public de la rénovation énergétique de l'habitat	Non concerné
<b>Action 3</b> Sensibiliser et aider les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique	Non concerné
<b>Action 4</b> Réduire la production de déchets ménagers et assimilés	Le projet générera des déchets. Un système de tri sélectif et de revalorisation des déchets sera mis en place sur le site et le personnel y sera sensibilisé.
<b>Action 5</b> Augmenter la valorisation des déchets ménagers et assimilés	Non concerné
<b>ORIENTATION 2 : LE COTENTIN, UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ENERGIE</b>	
<b>Action 6</b> Etudier et planifier le recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments et espaces publics du Cotentin	Non concerné. Le projet n'est pas un bâtiment public. Néanmoins il intègre des panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture et produit de l'électricité pour de l'autoconsommation.

<b>Action 7</b> Soutenir des projets d'énergies marines renouvelables	Non concerné
<b>Action 8</b> Réaliser une étude stratégique sur le développement d'un écosystème de l'hydrogène sur le territoire	Non concerné
<b>Action 9</b> Accompagner le développement de projets de méthanisation	Non concerné
<b>Action 10</b> Accompagner le développement et la structuration de la filière bois-énergie	Non concerné
<b>Action 11</b> Contribuer à la réalisation d'un projet d'énergie renouvelable participatif et/ou citoyen	Non concerné
<b>ORIENTATION 3 : LE COTENTIN, UN TERRITOIRE VIVANT A ADAPTER</b>	
<b>Action 12</b> Inventorier et restaurer les zones humides du bassin-versant de la Divette	Non concerné
<b>Action 13</b> Préserver et restaurer le maillage bocager du Cotentin	Le projet a fait l'objet d'une étude faune flore jointe au dossier. Cette étude présente les mesures d'évitement, réduction et compensation qui seront mises en œuvre.
<b>Action 14</b> Anticiper les impacts de la hausse du niveau marin sur les nappes phréatiques	Le projet a fait l'étude d'une étude hydraulique, jointe au dossier
<b>Action 15</b> Accompagner les acteurs de la filière halieutique à l'adaptation face au changement climatique	Non concerné
<b>Action 16</b> Proposer et réaliser des diagnostics de vulnérabilité du bâti en zones sensibles	Non concerné

**ORIENTATION 4 : LE COTENTIN, UN TERRITOIRE DE PROXIMITE A CONFORTER**

<b>Action 17</b> Intégrer la dimension climat-air-énergie et préparer la résilience du territoire dans l'élaboration des règlements et orientations d'aménagement et de programmation de chaque PLUi	Non concerné
<b>Action 18</b> Adapter l'aménagement des espaces publics pour favoriser le recours à la marche et au vélo	Non concerné
<b>Action 19</b> Déployer la mobilité partagée sur le territoire : covoiturage et autopartage	Non concerné
<b>Action 20</b> Convertir le parc de véhicules publics pour des flottes plus respectueuses de l'environnement	Non concerné
<b>Action 21</b> Développer les modes de déplacements actifs et non carbonés	Non concerné

**ORIENTATION 5 : LE COTENTIN, UN TERRITOIRE AGRICOLE COMPETITIF ET DURABLE**

<b>Action 22</b> Favoriser le déploiement de la démarche « Méthode Haie » dans les exploitations d'élevage et de cultures	Non concerné
<b>Action 23</b> Réaliser un état des lieux de la filière agricole au regard du changement climatique et accompagner les exploitants à l'adaptation	Non concerné
<b>Action 24</b> Mettre en œuvre le projet alimentaire territorial (PAT)	Non concerné

**ORIENTATION 6 : LE COTENTIN, UN TERRITOIRE VIVANT A PARTAGER**

<b>Action 25</b>	
------------------	--

Mettre en œuvre et suivre les actions portées en interne par l'agglomération du Cotentin	Non concerné
<b>Action 26</b> Engager les acteurs du territoire à participer activement au défi du changement climatique	Non concerné
<b>Action 27</b> Concourir à une meilleure connaissance des impacts locaux liés au changement climatique et agir en faveur de la résilience du territoire	Non concerné
<b>Action 28</b> Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les enjeux climatiques locaux	Non concerné
<b>Action 29</b> Renforcer la connaissance sur la qualité de l'air extérieur	Non concerné
<b>Action 30</b> Communiquer sur les enjeux de qualité de l'air extérieur	Non concerné
<b>Action 31</b> Etudier l'opportunité de réaliser une ZFE-m sur le territoire	Non concerné
<b>Action 32</b> Mettre en place un plan d'amélioration de la qualité de l'air (PAQA)	Non concerné